

Pully, le 3 juin 2021

## Concept pour les entraînements et matchs de basket du club ESP

En lien avec les directives COVID-19 édictées par le canton de Vaud, la commune de Pully et SWISS BASKETBALL, le club ESP propose les mesures suivantes pour les entraînements en salle et les matchs de Basketball, à suivre dès le 3 juin 2021.

### ENTRAINEMENT EN SALLE

Les joueuses nées en 2001 et après peuvent pratiquer les entraînements de basketball en salle sans restriction, ainsi que les joueuses de LNA.

**Les joueuses nées avant 2001 peuvent s'entraîner en salle en respectant les mesures sanitaires telles que port du masque obligatoire et contacts interdits.**

Le port du masque est obligatoire dans les espaces intérieurs (vestiaires, sanitaires, etc.) dès 12 ans **mais pas de masque obligatoire pendant le sport pour les joueuses nées en 2001 et après.**

### Horaire d'entraînement

Les horaires d'entraînement respectent le plan d'occupation des salles de gymnastiques tel que validé par le service des domaines, gérances et sports.

### Entraîneurs / responsable d'équipe

U9/débutantes :	Caroline Fragnière
Free Style :	Marie-Rose Fernandez
U11 :	Caroline Fragnière et My Stenvall
U13 :	Philippe Benosmane
U15 :	Tarek Farhat
U17 :	Orçun Güngör
1LN + 2 LF :	Jean Fernandez

### Entraînement suspendu

Phoenix - Handibasket : Marc Montandon

### Règles à respecter pour toutes les équipes

L'équipe s'entraîne ensemble, les contacts corporels et échanges de ballon sont autorisés, sauf 1LN + 2LF pour qui les contacts sont interdits si joueuses de plus de 21 ans, lors de l'entraînement, cependant les règles suivantes sont à respecter :

- Pas de masque obligatoire pendant le sport, sauf pour 1LN + 2LF pour qui le port du masque est obligatoire ; les joueuses peuvent déroger à cette obligation du port du masque à condition que chacune dispose de 25 m2 ou 10 m2 pour les activités statiques.
- L'entraîneur porte le masque en tout temps, entraînement inclus.

- L'entraîneur tient la liste des joueuses présentes aux entraînements. Les listes seront remises à la responsable COVID-19, Christine Cardis, à la fin de chaque semaine.
- Dans le souci du « traçage », il est impératif de garder les entraînements par équipes sans interférence.
- En dehors de l'entraînement, il faut toujours garder les distances (1.5m) avec les autres personnes et renoncer aux poignées de main ou « high five ».
- Le port du masque est obligatoire dans les espaces intérieurs (vestiaires, sanitaires, etc.) dès 12 ans
- Les vestiaires sont à disposition, cependant il est conseillé à chaque joueuse de venir en tenue de sport avec son propre ballon, si possible.
- Les douches ne sont pas ouvertes pour les entraînements.
- Les joueuses doivent se laver les mains avec du savon, avant et après l'entraînement.
- Chaque joueuse vient avec sa propre bouteille d'eau ou gourde, tout comme l'entraîneur.
- A l'entrée de la salle, le club met à disposition du gel hydroalcoolique pour les mains à utiliser en cours d'entraînement si nécessaire ou si le lavage des mains au savon n'a pas été fait.
- Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les bâtiments.
- Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements, elles doivent avertir leur entraîneur qui relayera l'information à la présidente du Club. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.
- Les personnes dites « à risque » doivent consulter leur médecin, avant de pratiquer.

## **MATCHS DE BASKET DU CLUB ESP**

### **REGLES DE BASE**

- Pour l'équipe 1LN et 2LF, les compétitions ne sont pas admises en intérieur.
- Les matchs des équipes U11 à U17 sont autorisés à l'intérieur.
- Les matchs se déroulent **avec** public en intérieur, tant à Arnold Reymond qu'à Extension Ouest, jusqu'à équivalence de la moitié de la capacité de la salle. Le nombre de spectateurs ne doit toutefois pas dépasser 100.
- Un système de traçabilité est mis en place soit par QR Code, soit par liste de présence (papier)
- Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux matchs. Elles pourront se voir interdire l'accès à la zone Match et/ou zone Public.
- Garder ses distances, 1m50 dans la mesure du possible
- Port du masque obligatoire en lieu clos
- Traçage systématique des individus
- Lavage régulier des mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique
- Pas d'échange de matériel, sauf ballon de match
- Chaque joueuse vient avec sa propre bouteille d'eau ou gourde, tout comme l'entraîneur et les personnes accompagnantes.

- Le club met à disposition du gel hydroalcoolique

### **ZONE DE MATCHS (amicaux et officiels)**

- L'entraîneur principal et les joueuses sur le banc peuvent être dispensés du port du masque, sous réserve du respect des règles de distanciation. Il est en revanche obligatoire pour les autres personnes présentes sur le banc.
- Port du masque obligatoire pour tous les officiels présents à la table de marque pendant la rencontre, statisticiens inclus.
- La distanciation entre les officiels est fortement recommandée lorsque l'espace le permet.
- Lors d'une rencontre, si une équipe ne respecte pas le concept de protection sanitaire, un arbitre doit avertir, puis, peut refuser d'officier, même s'il a été désigné au préalable, les frais de déplacement seront normalement facturés.
- La balle de match doit être désinfectée par les arbitres, à chaque temps mort, à chaque fin de quart-temps, à la mi-temps.
- Les joueuses ne sont dispensées du port du masque, que lorsqu'elles sont sur l'espace de jeu (terrain et banc). Elles doivent porter le masque dès leur arrivée à la salle, au vestiaire et lors du déplacement entre le vestiaire et le terrain.
- Les joueuses, le staff, les officiels et arbitres ont l'obligation de se désinfecter les mains à leur arrivée.
- Éviter les animations et toutes actions protocolaires ne permettant pas l'application des mesures de prévention et le respect des gestes barrière en vigueur (serrage de mains à l'entrée des joueurs sur le terrain, remise de trophée en fin de match, etc...)

### **ZONE VESTIAIRES**

- Les douches sont mises à disposition pour les matchs.
- Les gestes barrières et la distanciation physique restent pleinement valables à l'intérieur des vestiaires et sous les douches.
- Il est conseillé à chaque joueuse de ESP de venir en tenue de sport.
- Pour les matchs, les vestiaires sont réservés aux équipes.
- L'utilisation d'un vestiaire est réservée à une seule équipe à la fois.
- Seuls les joueuses et les membres du staff sont autorisés à y accéder.
- Une aération importante avant et après utilisation du vestiaire est obligatoire.
- Chaque joueuse doit disposer de son propre matériel de douche (gel, serviette, etc...)

### **ZONE PUBLIC**

- La buvette est ouverte au public pour vente de boissons et/ou de nourriture. Les coordonnées de tous les spectateurs sont collectées selon le principe décrit sous « règles de base ». Les consommations achetées à la buvette ne peuvent être consommées qu'à une place assise ou à l'extérieur.

## CAS COVID POSITIF

- Le club doit annoncer le cas à SWISS BASKETBALL et au médecin cantonal.
- La personne testée positive respectera les consignes établies par le médecin cantonal compétent.
- Les matches de ces équipes seront reportés à une date ultérieure, au minimum à 10 jours après le résultat du test positif du joueur.

## RESPONSABLE COVID

- Chaque Club affilié à SWISS BASKETBALL doit désigner un responsable COVID-19 connu de tous les encadrants.
- Mme Christine Cardis est responsable COVID-19. Elle est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Elle est joignable au 076 488 38 58 ou [contact@espbasket.ch](mailto:contact@espbasket.ch).
- Ses missions sont les suivantes :
  - Organiser et coordonner les mesures d'hygiène, y compris le protocole d'hygiène du matériel.
  - Collecter les différents listings établis lors des entraînements et des matchs.
- Rappeler l'ensemble des préconisations sanitaires dans l'enceinte sportive.
- La responsable COVID-19 ne pouvant être présente à tous les entraînements et matchs de ESP, elle est secondée par les membres du Comité.

Le Comité ESP, ainsi que les entraîneurs, s'engagent à faire respecter ce concept.

Pully, le 3 juin 2021

Christine Cardis  
Présidente

ESPERANCE SPORTIVE PULLY, BASKET FEMININ

Christine Cardis  
Présidente  
076 488 38 58

E.S. PULLY \_ CP 100 \_ 1009 PULLY  
Tél. 077 525 81 80  
[www.espbasket.ch](http://www.espbasket.ch)  
[contact@espbasket.ch](mailto:contact@espbasket.ch)